



Commune d'Ornex – République Française – Département de l'Ain

Compte-rendu du DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 29 août 2016

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 23/08/2016

L'an deux mille seize, le vingt-neuf août, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J.F. OBEZ, O. GUICHARD, C. BIOLAY, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, L. JACQUEMET, C. TOWNSEND, H. DUMAS, M.C. ROCH, Michel GALLET, V. BOULAS, C. FOLGER, J. DAZIN, B. LERAY, J.A. DURET.

Absents non excusés : S. MERCIER, C. FRAUD, D. GANNE.

Absents excusés: M. LAPTEVA, Michèle GALLET, M. FOURNIER, V. KRYK, L. LA MARCA, M. TOOMEY, I. ZANON, R. JAILLET, J. MERCIER.

Procurations : Michèle GALLET à Michel GALLET, M. FOURNIER à J.F. OBEZ, L. LA MARCA à H. DUMAS, M. TOOMEY à W. DELAVENNE, I. ZANON à M. GIRIAT, R. JAILLET à V. BOULAS, J. MERCIER à B. LERAY.

Secrétaire de séance : O. GUICHARD

Assistaient : A. MAZERON, directrice générale des services et L. MAKAROUN, agent d'accueil.

La séance est ouverte à 19h30.

O. GUICHARD est nommé secrétaire de séance.

J.F. OBEZ, Maire, présente les procurations pour la séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 11 juillet 2016 n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

En préalable à la séance, J.A. DURET fait remarquer que suite au courriel de J. MERCIER, il serait utile d'organiser une séance à huis clos du Conseil municipal pour la présentation du permis de construire de la zone des Charbonnières, encore à l'instruction.

J.F. OBEZ répond que la Commune doit arrêter une date de séance et inviter l'architecte du projet.

1 – Personnel – Modification du tableau permanent des effectifs.

C. BIOLAY, adjointe au personnel, propose au Conseil d'effectuer les modifications suivantes au tableau des effectifs :

- Suppression du poste d'adjoint au DGS (cadre d'emplois des attachés territoriaux)
- Création d'un second poste d'assistant communication/scolaire suite au départ de l'assistante communication en congé maternité (cadre d'emploi des adjoints administratifs).



Commune d'Ornex – République Française – Département de l'Ain

J.A. DURET fait remarquer que s'il est bien de mettre à jour le tableau des effectifs pour être au plus près de la réalité et ne pas avoir à budgéter des postes inutilement, il serait sans doute plus simple de modifier plus rarement le tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres votants :

- Fixe le nouveau tableau des emplois permanents tel qu'indiqué en annexe à compter du 1^{er} septembre 2016.
- Autorise le maire à signer tous documents s'y rapportant,
- Dit que les crédits sont prévus aux budgets 2016 et suivants.

2 – Marchés publics – Autorisation de signature d'un marché de services pour la mise à jour des plans des réseaux d'eaux pluviales.

W. DELAVENNE, adjoint aux travaux, explique au Conseil que par délibération en date du 20 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commandes avec la CCPG pour la mise à jour des plans des réseaux d'eaux pluviales. Suite à cette convention, la CCPG a lancé un marché public groupé et il est proposé de retenir le prestataire SOPRECO avec les tarifs suivants :

Tranche ferme : Mise à jour minimale des données existantes : 2 534.00 € HT

Tranche optionnelle 1 : Levé de points de tous les regards eaux pluviales : 1 500.00 € HT

Tranche optionnelle 2 : Reconnaissances des réseaux manquants : 1 680.00 € HT

Total : 5714.00 € HT soit 6 856.80 € TTC.

B. LERAY demande ce que signifie « mise à jour **minimale** des données ».

W. DELAVENNE répond que cette mise à jour minimale comprend « une transformation des plans existants au format SIG compatible, une corrections sur plan des données attributaires et de localisation ainsi qu'un levé levée topographique sur les principales intersections ».

J.A. DURET demande quand il est prévu que la Communauté de communes reprenne la compétence des eaux pluviales.

J.F. OBEZ répond que compte tenu des compétences à reprendre actuellement (économie, tourisme, transports), la reprise de cette compétence eaux pluviales ne se fera pas avant 2018.

B. LERAY demande si beaucoup de communes ont adhéré à ce marché.

W. DELAVENNE n'a pas le nombre exact mais le montant total du marché est de 125 000€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants :

- Approuve la passation du marché public effectuée par la CCPG,
- Autorise le Maire à signer le présent marché public avec le prestataire SOPRECO,
- Et dit que les crédits sont prévus au budget 2016.

3 – Marchés publics – Achat de tables pour la salle du Conseil municipal

Jean-François OBEZ, Maire, rappelle au Conseil municipal que différents modèles de tables ont été présentés lors d'une précédente séance du Conseil municipal. Suite à l'étude du besoin et des devis



Commune d'Ornex – République Française – Département de l'Ain

reçus, il proposé de retenir la proposition de l'entreprise EBI agencements de bureaux pour un montant de 7 100.00€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, décide

- D'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise EBI pour l'achat de tables pour la salle du Conseil pour un montant de 7 100.00€ HT soit 8 520.00€ TTC.
- Et dit que les crédits sont prévus au budget 2016.

4 – Intercommunalité – Convention relative à l'enlèvement des déchets irréguliers entre la Communauté de communes du Pays de Gex et la Commune d'Ornex.

W. DELAVENNE, adjoint aux travaux, explique au Conseil municipal qu'il a été constaté la présence récurrente de déchets irréguliers au pied des containers aériens ou semi-enterrés pour les déchets ménagers et le tri sélectif. La Commune assure le ramassage de ces déchets et la convention prévoit les modalités de remboursement de cette charge par la Communauté de Communes.

Le Maire demande donc au Conseil municipal de l'autoriser à signer le projet de convention joint à la présente délibération.

W. DELAVENNE ajoute que le calcul du montant alloué à la Commune est fait sur la base du nombre de points de collectes : la commune dispose de 7 points de collectes à 702€ par point soit 49714.00€ pour l'année 2016.

J.A. DURET trouve que les poubelles à côté des points verts sont trop petites et donc toujours remplies.

W. DELAVENNE répond que si elles étaient plus grandes, des usagers en profiteraient pour mettre des déchets ménagers. Il ajoute que ces poubelles sont vidées deux fois par semaine.

J.A. DURET suggère des poubelles de plus grande taille mais avec une fente.

B. LERAY demande où en est le projet de déchetterie. J.F. OBEZ répond que la Communauté de communes est en négociation avec le propriétaire du terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, décide :

- D'autoriser le Maire à signer avec la Communauté de communes la convention relative à l'enlèvement des dépôts de déchets irréguliers.
- Et dit que les crédits sont prévus au budget 2016.

Question du public

Une personne du public déclare que la RD1005 n'est pas sécurisée partout pour les piétons.

J.F. OBEZ répond que certaines parties restent encore à sécuriser mais que des efforts vont être faits notamment grâce au projet de vélo-route, au BHNS et au projet d'aménagement de la RD1005 au niveau du centre bourg.

Questions diverses

Services de l'Etat :

Le Maire informe le Conseil municipal du départ prochain du Préfet de l'Ain, M. TOUVET et de l'arrivée d'un nouveau Sous-préfet à Gex, M. Benoît HUBER.



Commune d'Ornex – République Française – Département de l'Ain

Restaurant scolaire de l'école des Bois :

Le Maire informe le Conseil de l'ouverture de places supplémentaires au restaurant scolaire de l'école des Bois. En effet, environ 20 enfants dont les familles remplissent les critères de priorité étaient en attente d'une place. Le Direction départementale des services vétérinaires a donné son accord pour la remise en service de l'annexe du restaurant scolaire. En parallèle, la Commune va devoir renforcer son équipe d'encadrement durant la pause méridienne.

Enfin et afin d'anticiper l'arrivée de nouveaux enfants à l'école, la Commune a lancé un projet d'agrandissement du restaurant scolaire.

Évènements communaux :

Exposition Art en Campagne

- La 6^{ème} édition de l'exposition Art en Campagne sous le thème « Passerelles de l'espoir » touche à sa fin. La cérémonie de clôture aura lieu **le samedi 3 septembre** à 17h30 à la Chapelle de Collex-Bossy.

Réunion publique : Aménagement des quartiers de l'église et de la Tour

Dans la perspective de l'aménagement des quartiers de l'église et de la Tour, la municipalité d'Ornex convie les Ornésiennes et les Ornésiens à une réunion d'information le **jeudi 15 septembre à 20h30** à la Salle polyvalente René Lavergne.

Les Journées du patrimoine

Samedi 17 septembre 2016

11h : Accueil des nouveaux arrivants dans la salle plurivalente de Villard

12h : Inauguration de la salle plurivalente

De 16h00 à 17h30 : Visite de l'église Saint-Brice d'Ornex et tour guidé avec le concours d'AMO

18h00 : Concert classique dans l'église, *Suites pour violoncelle* de Jean-Sébastien Bach par Mathieu Rouquié

A partir de 19h30 : Soirée Guingette, buvette et repas gessien sur la Place de l'église.

Dimanche 18 septembre 2016

Rallye découverte « À Bicyclette avec Plumette » de 10h à 16h, organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Voltaire, les communes d'Ornex, de Prévessin-Moëns et de Ferney-Voltaire.

Départ : de 10h à 13h, parking de l'église d'Ornex

Potirons et automne en fête

La fête des potirons et de l'automne aura lieu **le samedi 15 octobre** à la salle René-Lavergne. Le thème du concours de cette année sera « Sculpture automnale ». Les horaires sont encore à définir.

Voirie et Sécurité :

Michel GALLET informe le Conseil de contrôles de vitesse rue des Eycherolles. Il suggère le renforcement de la signalisation.

J. DAZIN trouve que le panneau du projet des Charbonnières masque en partie le feu. W. DELANNE répond que l'emplacement du panneau, validé par le Conseil général, ne pose à priori pas de problème particulier.



Commune d'Ornex – République Française – Département de l'Ain

Suite à la transmission par les services de la Commune de la réglementation en matière de ralentisseurs, J.A. DURET demande un inventaire des ralentisseurs présents sur la Commune ainsi qu'une vérification de leur conformité avec la législation en vigueur.

J.A. DURET signale une grosse ornière à l'entrée du parking des tennis. W. DELAVENNE répond qu'une rénovation sera envisagée dans le cadre du budget 2017.

J.A. DURET trouve que le rétrécissement de la chaussée rue de Brétigny n'est pas assez signalé. W. DELAVENNE répond que les précautions nécessaires ont été prises mais que les travaux ne sont pas encore terminés.

Communauté de communes :

J. DAZIN trouve que les locaux provisoires de la crèche de Gex sont particulièrement agréables et fonctionnels.

Association des mémoires Ornésiennes :

Sur une question d'un conseiller, J.F. OBEZ répond que la Commune a décidé de commander un certain nombre d'exemplaires du livre Ornex d'antan mais que ces livres ne seront pas distribués pour les mariages, la commune continuera à distribuer le livre d'Alain Mélo.

Prochains conseils municipaux :
Lundi 19 septembre 2016 à 19h30
Lundi 17 octobre 2016 à 19h30

Ornex le
Le Maire, J.F. OBEZ